



Il était une Foy

Juillet 2025

N°69

Le Journal de Sainte-Foy-de-Peyrolières



Bilan de Mandat 2020-2026

Anticiper, concrétiser, rassembler

Chères Foyennes, chers Foyens,

L'heure est venue de poser un regard lucide et sincère sur le mandat que vous nous avez confié en 2020. Il s'est ouvert dans un contexte bouleversé, entre crise sanitaire mondiale, instabilité sociale et incertitudes économiques. Malgré cela, et peut-être grâce à cela, nous avons collectivement tenu bon, animé par un esprit de responsabilité, de cohérence et de proximité.

Un mandat sous le signe de l'action concrète

Notre engagement reposait sur un programme clair, avec des priorités définies : répondre aux besoins essentiels, améliorer le cadre de vie, accompagner les transitions, renforcer la cohésion sociale. Nous avons tenu nos promesses. Dès les premiers mois, nous avons poursuivi ou lancé des projets majeurs pour notre commune. Leur aboutissement aujourd'hui témoigne de notre persévérance, de notre capacité à anticiper et de notre attachement au bien commun.

Tous ces projets ont été conduits sans hausse des taxes locales. Pour cela, nous avons activé des leviers essentiels : mise en concurrence, subventions, cession maîtrisée de terrains communaux, nouveaux loyers... Une gestion budgétaire rigoureuse a permis d'agir sans mettre en péril les finances communales.

Une commune qui reste fidèle à ses valeurs rurales et humaines

À Sainte-Foy-de-Peyrolières, le développement ne se fait pas au détriment de notre âme villageoise. Chaque aménagement est pensé pour préserver notre environnement naturel, le lien entre générations et une qualité de vie durable. C'est notre force : grandir sans se dénaturer.

L'accessibilité a été une priorité : à l'école, à la Maison de Santé, dans les rues rénovées ou sur les terrains de sport. Le label «Ville prudente», récemment obtenu, en atteste.

Nous avons aussi renforcé les liens sociaux : rôle du CCAS, moments de convivialité, aides discrètes mais précieuses... autant d'actions au service d'une commune solidaire.

Une vie associative dynamique et fédératrice

Malgré le contexte sanitaire, la vitalité associative est restée intacte. Ces dernières années ont été rythmées par des événements festifs et culturels (carnaval, théâtre, concerts, festival du livre...), des initiatives citoyennes (caisses à savon, randonnées, Octobre Rose), des rencontres intergénérationnelles entre écoles et EHPAD, la relance des Fidésiades en Savès. Nous les remercions toutes et tous, bénévoles, présidents et membres d'associations, pour cette énergie communicative.

Un bilan, et une projection vers l'avenir

Nous avons prouvé que la commune, échelon de proximité et de confiance, est un pilier démocratique indispensable. Grâce à la mobilisation des élus, des agents, des partenaires intercommunaux, départementaux et régionaux, nous avons avancé malgré les aléas, toujours au service de l'intérêt général.

Nous savons qu'il reste encore à faire. En 2025, nous accompagnons les projets des Maisons partagées, de la piste cyclable, des vestiaires pour le club de foot, de l'installation du Carrefour Express, de la zone d'activités intercommunale.

Des projets mûrissent, de nouveaux besoins émergent. Mais une chose ne changera pas : **notre volonté de faire ensemble**, dans le respect, la concertation et la clarté.

À vous, habitantes et habitants de Sainte-Foy-de-Peyrolières, nous vous remercions pour vos retours et votre soutien, nous pouvons tous être fiers de ce qui a été fait.

Avec détermination et humilité,

Votre Maire,
François Vives

Education

Une année dynamique au complexe scolaire Jules Ferry

Le corps enseignant de l'école élémentaire a organisé des activités sportives, proposant aux élèves des interventions de qualité avec des intervenants diplômés.

Toutes les classes ont pu bénéficier en septembre et octobre 2024 d'une séance en handball via la fédération française. En mars et en avril 2025, les élèves ont pu découvrir une activité qu'ils ne connaissaient pas : la boule lyonnaise avec un intervenant diplômé du club de Rieumes. Le city stade fut un espace idéal pour cette activité. En mai et juin 2025, une professeure et chorégraphe de hip-hop appartenant à HOPUS School est intervenue durant 6 semaines dans chaque classe. Comme chaque année, un cross



solidaire, en faveur de l'association AMMI a eu lieu. Grâce aux efforts fournis par les enfants et aux dons des familles, l'école a récolté près de 700 €. L'école Jules Ferry organise le cross solidaire depuis 2011 et 10 000 € de dons ont ainsi été récoltés. Ces dons permettent de

financer la recherche médicale sur cette maladie orpheline. Les enfants ont également participé à des initiatives responsables en collaboration avec le service des déchets de la communauté de communes Cœur de Garonne, notamment lors de la Journée « Nettoyons la Nature »

(programmée le 26 septembre 2025 pour la prochaine édition), ainsi qu'à des ateliers interactifs sur le compostage, organisés par l'ambassadrice du tri. Les enseignants réfléchissent déjà aux projets pour l'année prochaine... Bonnes vacances à tous !

Cantine scolaire

Prévention du gaspillage

Depuis deux ans, la commune mène diverses actions pour sensibiliser les enfants à la valorisation des aliments, au gaspillage et au tri des déchets. Nous citerons par exemple :

- Mise en place d'un composteur dans chaque école.
- Le concept de petite/grande faim au self-service du complexe scolaire pour éviter le gaspillage.
- Le tri des déchets par les enfants, visualisation du pain non consommé, pesée journalière des déchets, préparation de smoothies avec les fruits restants.

Entre avril et décembre 2024, nous avons enregistré 843 kg de déchets résiduels et 89 kg de

pain jeté. Cela équivaut à une moyenne de 5,81 kg de déchets alimentaires et 0,61 kg de pain par enfant. Une baisse a été enregistrée en 2025 avec 4,41 kg de déchets alimentaires et 0,5 kg de pain par enfant. Bravo! Dernièrement, Fanny ALPHAND, agent du service entretien-restauration, a créé un diaporama diffusé tous les midis dans la salle de restauration, présentant le menu du jour et les consignes de tri de manière ludique. Cette initiative a été mise en place lors du repas de Noël 2024.

Nous remercions les agents de restauration et du service technique pour leur implication quotidienne dans ces projets.



Avant rénovation



Après

Cœur de Garonne

Rénovation des tribunes du stade



Parmi ses compétences, la communauté de communes gère la construction, l'entretien et le fonctionnement des terrains de football et rugby dits de « grand jeu » ainsi que leurs équipements associés (vestiaires, tribunes, club house). Un Plan Pluriannuel d'Investissements programme les travaux des nouvelles réalisations et rénovations dans une douzaine

des 48 communes concernées. Dans ce cadre, et grâce à l'implication des élus et des associations, les tribunes ont été rénovées, sécurisées et rendues accessibles aux personnes à mobilité réduite. Prochaine étape : la construction de nouveaux vestiaires pour le club de foot, dont les travaux débiteront fin 2025.

Environnement

Gestion de la forêt communale

Comme l'ensemble des forêts publiques, la forêt communale bénéficie du régime forestier. Il s'agit d'une protection réglementaire garantissant la gestion durable du patrimoine sylvicole. L'Office National des Forêts (ONF) est chargé de le mettre en application. Cela se traduit par la rédaction d'un document de gestion, « l'aménagement forestier », qui décrit la forêt et planifie coupes et travaux sur une durée de 20 ans.

À Sainte-Foy-de-Peyrolières, ce document arrivé à terme doit être renouvelé. Après un travail de description des peuplements, les techniciens de l'ONF ont rencontré les élus et les habitants lors du dernier « Parlons-en » le 24 mai pour échanger et mettre en adéquation leurs attentes et

les possibilités qu'offre la forêt. Depuis longtemps, le bois communal situé au sud du hameau de La Salvetat a été façonné par les hommes ce qui donne la forêt que nous voyons aujourd'hui : une futaie de chênes très homogène de 12ha, avec peu de mélange d'essences.

Les élus actuels souhaitent s'orienter vers une gestion permettant de maintenir un couvert forestier : la futaie irrégulière. Toutes les catégories d'arbres se côtoient sur une même parcelle permettant de conserver une ambiance forestière malgré les futures coupes d'arbres. Pour préserver l'entrée de la forêt, l'évacuation des bois exploités lors de prochaines éclaircies se fera par le chemin rural situé sur



Présentation par les agents de l'ONF lors du dernier « Parlons-en »

la partie ouest. Des petites zones pourront être régénérées naturellement ou avec un complément de plants pour apporter une diversification d'essences. Enfin, un projet de plantation paysagère doit voir le jour en

partenariat avec les riverains pour mettre en valeur l'entrée du site.

L'objectif global est de préserver la forêt, préparer son renouvellement tout en développant l'aspect paysager et l'accueil du public.

Environnement

Liaison douce Sainte-Foy-de-Peyrolières à Saint-Lys

Ce nouveau chemin de randonnée, dénommé « Mongarros », est désormais bien inscrit au Programme Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR), et les parcelles, achetées par la commune, sont classées dans le domaine public.

Des aménagements vont être progressivement mis en place par la communauté de communes : une nouvelle passerelle remplacera l'ancien petit pont de bois déjà réparé à plusieurs reprises et peu résistant, une table de pique-nique, un totem de départ situé en haut du chemin du Barrat qui indiquera également la jonction avec le GR86, et plusieurs autres aménagements d'indication. Avec l'arrivée des beaux jours, nul doute que ce chemin sera très apprécié.

Merci de respecter les propriétés privées qui bordent cet espace public, et de remporter vos déchets avec vous !

Commerces en centre-bourg

La pharmacie se joint à Carrefour Express

Les acquéreurs de la parcelle qui accueillait le bâtiment des anciens services techniques entre la mare et l'école maternelle se sont désistés du projet de construction du magasin « Carrefour Express » (voir compte-rendu du conseil municipal de janvier 2025). Immédiatement, ce terrain a trouvé nouvel acquéreur auprès des deux pharmaciens, nouvellement installés à Sainte-Foy-de-Peyrolières, qui souhaitent devenir propriétaires de leur officine. Par conséquent, la vente a donc à nouveau été actée lors du conseil municipal du 3 juin 2025, à sa grande majorité.

L'architecte qu'ils ont choisi travaille actuellement sur les plans de construction du nouveau bâtiment, qui accueillera, comme convenu, un magasin de proximité « Carrefour Express ». Le groupe Carrefour serait locataire des murs (principe de la location gérance), et le magasin situé en rez-de-chaussée, l'accès se faisant au niveau de la crèche. La pharmacie sera positionnée



au niveau supérieur, l'accès sera situé face à la mare, au niveau du trottoir.

L'implantation regroupée de ces deux commerces contribuera à renforcer l'attractivité du centre-bourg, entre les écoles et la place Henri Dunant, avec les nombreuses possibilités de parking déjà présentes.

Les pharmaciens sont très motivés et portent ce projet avec beaucoup d'entrain, tout en achevant la rénovation et le réaménagement de la pharmacie actuelle, dont le mobilier a été pensé pour le transfert futur dans leurs nouveaux locaux.

Voirie

Rénovation de la rue Saint-Jude

Le 14 juin 2025, une réunion avec les riverains a eu lieu pour discuter du projet d'aménagement de la rue Saint-Jude. L'objectif de ce projet est d'améliorer la chaussée et la circulation, ainsi que de renforcer la sécurité dans le cadre du plan global d'urbanisation du centre-bourg qui a débuté en 2013 avec l'allée des Platanes.

Les travaux seront effectués en deux phases entre 2025 et 2026. Ils comprendront la réfection de la chaussée en enrobé, la création de trottoirs et de places de parking d'un côté de la voie, ainsi que l'instauration d'un sens unique dans la rue. Les premiers sondages ont eu lieu en mai 2025 et à partir de juillet 2025, les entreprises interviendront sur le réseau d'eau. En outre, il est prévu d'effacer les réseaux HTA, basse tension et télécommunication, ainsi que de renforcer l'éclairage public. Pendant la durée des travaux, le PAV de la rue Saint-Jude sera déplacé au château d'eau.



2020 - 2026

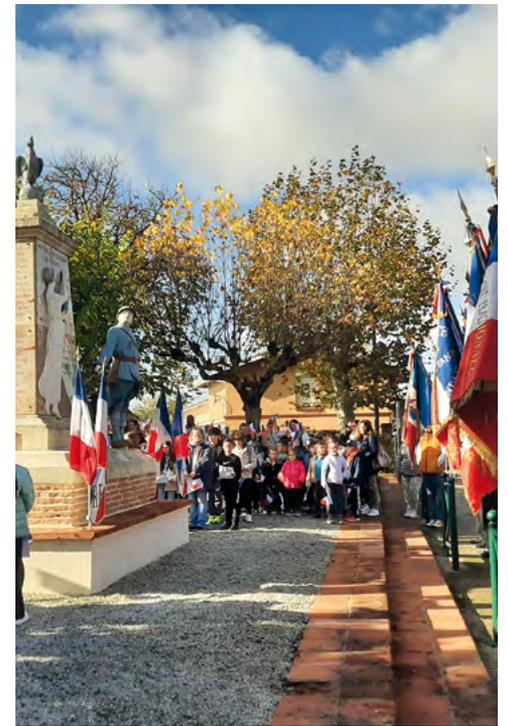
Pour une commune plus dynamique, solidaire et durable

DYNAMIQUE Une commune vivante et à l'écoute

1. Développer la proximité et la participation citoyenne

Durant la crise sanitaire, nous avons maintenu le marché de plein vent. Nous accueillons chaque année une classe de CE2 à la mairie pour découvrir la vie publique. Un kit de bienvenue est remis à chaque nouvel habitant. Les réunions « Parlons-en » se sont multipliées sous différents formats (visioconférences, itinérance, en immersion dans la forêt), rendant la démocratie locale plus accessible. La cérémonie annuelle de la citoyenneté s'est enrichie avec la participation des anciens combattants (photo de gauche), et les enfants sont associés aux commémorations (photo de droite).

Nous restons ouverts à toutes les initiatives pour renforcer le lien avec les habitants.



2. Mieux communiquer et informer

Dès le Covid-19, nous avons mis en place de nouveaux outils comme l'application gratuite « Panneau Pocket » (infos 24h/24), amélioré le site internet et maintenu le bulletin municipal trimestriel. Des panneaux d'affichage libre-expression ont été installés. Les cérémonies de vœux et d'accueil des nouveaux habitants ont pris place dans divers lieux de la commune.

La communication directe et transparente reste notre priorité.



Cérémonie des Vœux 2025 en itinérance

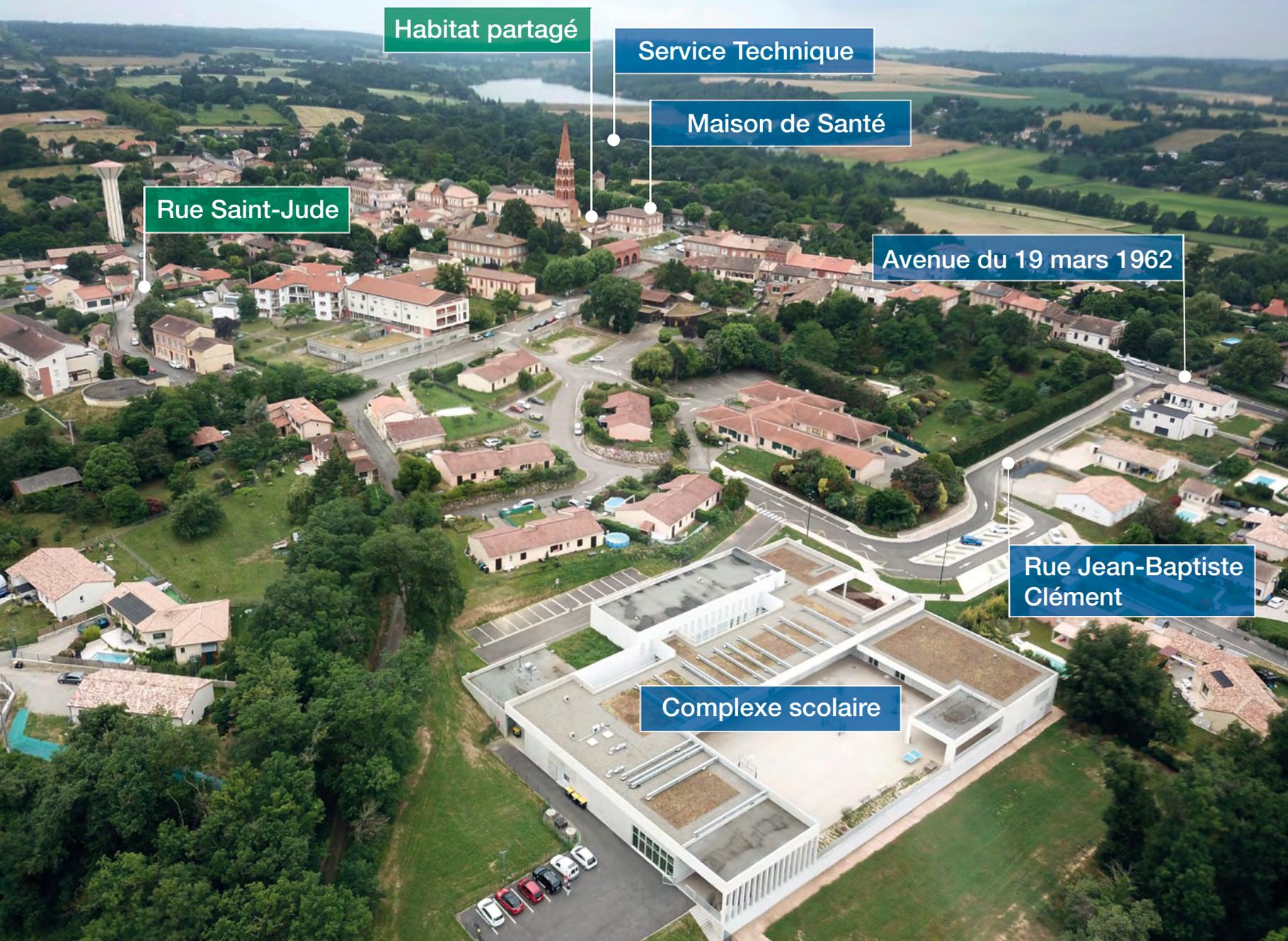
3. Coopérer pour proposer de nouveaux services

Grâce à la communauté de communes et à nos partenaires, la fibre optique est arrivée dans tous les foyers. La maison de santé pluriprofessionnelle a ouvert, « l'Annexe 1852 » a été rénovée pour un accès 24h/24 aux associations, et la salle « La Galage » est aujourd'hui pleinement opérationnelle pour les associations.

Nous poursuivrons ce travail pour faciliter l'accès à des services utiles au quotidien.



Inauguration de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle



Les réalisations du mandat : les projets réalisés (en bleu) et les projets en cours de réalisation (en vert)

4. Dynamiser la vie associative

Flyers, affichage, site internet et Panneau Pocket soutiennent leurs événements. Nous avons accueilli de nouvelles associations (théâtre, sophrologie, danse, Repair Café, aînés...), Cœur Estival (photo de gauche) et maintenu nos partenaires extérieurs (Tohu-Bohu Collectif, 3PA). Le stade a été équipé d'un parking et de tribunes rénovées. Un terrain de pétanque et la rénovation des cuisines des salles des fêtes ont été réalisés. Le festival du livre et les Journées Européennes du Patrimoine continuent de renforcer la dynamique culturelle quand de nouvelles initiatives ont été créées comme Octobre Rose (photo de droite) ou la course de caisses à savon.

En projet : Création de vestiaires pour l'association de foot avec la communauté de communes.



Conseil municipal

Comment accéder aux informations sur les débats et décisions ?

Après chaque conseil municipal, la liste des décisions prises est publiée sur le site de la commune sous huit jours. Cela répond aux obligations légales, même si Sainte-Foy-de-Peyrolières n'y est pas contrainte (commune de moins de 3500 habitants).

Pour chaque séance, la présentation détaillée qui expose les motifs ayant conduit à l'adoption de telle ou telle délibération est disponible sur le site internet.

Le procès-verbal, qui relate les échanges, est consultable en mairie, mais non publié en ligne.



Présentation détaillée
des conseils municipaux
en ligne



Mise en place Cantine à 1€



Viabilisation lotissement communal



Construction local multi-activités «La Galage»



Nouveau PLU



Nouveau bâtiment du service technique

Fascicule illustré par les enfants



2020

2021

2022



Mise en place zone à 30 km/h



Création d'un parking au stade



Rénovation salle « Annexe 1852 »



Rénovation cuisines salles des fêtes



Sécurité aux abords des écoles



Ouverture du complexe scolaire

Vie associative

Nous remercions les associations pour leur dynamisme et leur ingéniosité, qui permettent de proposer une variété d'événements tout au long de l'année.



Journées Européennes du Patrimoine
« Croque ton village »



Reconstruction du pont d'En Caillaouet

Journées Européennes
du Patrimoine



Travaux de sécurisation de l'avenue
du 19 mars 1962



Installation du nouveau panneau
d'expression libre



La commune labélisée « ville prudente »



Participation des enfants de l'école
élémentaire à la commémoration
du 11 novembre 1918

2023

2024

2025

2026



Démolition des vieux bâtiments



Passage en LED++ de l'ensemble
des points lumineux



Nouvelle passerelle lac de la Galage



Nouvelle édition du plan de la commune



Ouverture de la maison de santé
pluriprofessionnelle



Cérémonie de la citoyenneté



Capture de pigeons sur le toit de l'église



SOLIDAIRE

Une commune à taille humaine

5. Développer la solidarité

La solidarité a été un axe fort du mandat. En lien avec le CCAS, nous avons soutenu l'accueil de réfugiés ukrainiens, organisé des actions intergénérationnelles entre l'EHPAD et les écoles (photo de gauche), et renforcé les liens avec les aînés à travers les repas festifs et la distribution des colis de Noël. Pour les jeunes et les familles, nous avons mis en place le coupon sport/culture et soutenu les sorties scolaires. Les enfants ont aussi bénéficié de spectacles gratuits.



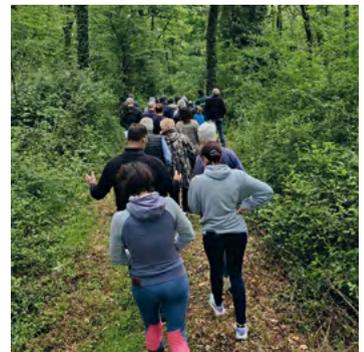
Des sessions gratuites de premiers secours et plusieurs collectes solidaires ont renforcé l'entraide au quotidien. Pour protéger les plus vulnérables, un registre dédié a été instauré. La tarification sociale à 1 € à la cantine permet aujourd'hui de réduire les inégalités.

Côté mobilité et sécurité, les arrêts du dispositif « Rezo Pouce » ont été installés, une zone 30 km/h a été aménagée en centre-bourg, et le carrefour du Parayre est passé en zone 50 km/h (photo de droite). L'avenue du 19 mars 1962 a été réaménagée (trottoirs et stationnements). Enfin, Sainte-Foy a été labellisée « Ville prudente » par la Prévention Routière.

Un «Parlons-en» spécial prévention routière est prévu à l'automne 2025.

6. Favoriser les espaces intergénérationnels

Un centre de loisirs a été créé dans le complexe scolaire. L'association des aînés a vu le jour. Les équipements sportifs ont été rendus plus accessibles. Nous avons organisé 11 réunions « Parlons-en » sur 20 thèmes, parfois en déambulation (photo), rassemblant élus, intervenants et citoyens.



7. Adapter l'habitat

Le Plan Local d'Urbanisme a été approuvé. Trois parcelles ont été viabilisées au Clos du Trujol.

En cours : deux maisons pour habitat partagé (18 personnes), au cœur du village.

8. Soutenir le tissu économique

Nous avons accompagné l'installation ou le transfert de commerces (restauration, boutique, bar, food-trucks, entreprises) et d'activités paramédicales. Le marché hebdomadaire a été dynamisé avec de nouveaux commerçants et son anniversaire annuel maintenu (photo). Nous relayons les offres du service emploi de la communauté de communes.



En projet : commerce de proximité et nouvelle zone d'activités.

Maîtrise du Budget : une priorité maintenue

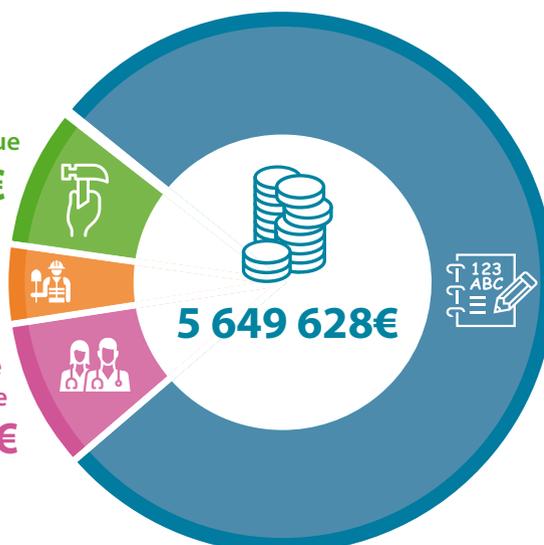
Les projets majeurs

(montants Hors Taxe pour les travaux)

Service technique
481 020€

Av. 19 mars 1962
513 954€

Maison de Santé Pluriprofessionnelle
513 954€



Complexe scolaire
4 397 012€

DURABLE

Un patrimoine valorisé et un environnement respecté

9. Valoriser notre patrimoine

Nous avons construit un nouveau bâtiment pour le service technique et un complexe scolaire intégrant un centre de loisirs et l'école élémentaire. Des bâtiments vétustes ont été démolis, de nouveaux sentiers ont été ouverts, une passerelle a été posée au lac de la Galage. Le chemin du Cou-loumé est devenu piétonnier (photo).

En cours : rénovation de la salle du conseil par les agents communaux et installation de 11 plaques patrimoniales. Réflexion sur la rénovation de la chapelle du Parayre.



10. Protéger l'environnement

Le livret de la biodiversité a été diffusé et intégré au PLU. Nous avons sensibilisé les habitants aux enjeux sanitaires (pesticides, ambrosie). Des actions concrètes ont été menées : plantation d'arbres, nettoyage des cours d'eau (photo), nichoirs pour hirondelles. Les citoyens ont participé à l'opération annuelle « Nettoyons la nature » et pour la première fois en 2025, à la journée « J'aime la nature propre ».

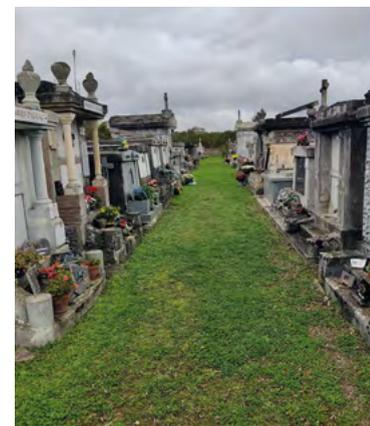
Nous favorisons les actions collectives et écologiques.



11. Encourager les pratiques écoresponsables

Le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) a été actualisé. La Tarification Incitative, initiée par Cœur de Garonne a été accompagnée au niveau communal (containers, colonnes enterrées, composteur collectif). Le tri a été facilité dans les bâtiments et pour les associations. Les enfants ont été sensibilisés à la réduction des déchets à la cantine. L'entretien zéro-phyto des cimetières est en place, et l'éclairage public est désormais plus économe grâce au projet LED++.

Nous veillons à intégrer ces démarches dans tous nos projets.



12. Améliorer le cadre de vie

Des places de stationnement ont été créées ou réaménagées (Notre-Dame du Lait, château d'eau...), avec signalétique et cheminements piétons. Le guide « Bien vivre ensemble » a été coécrit avec les enfants. Des bâtiments (Annexe 1852, Halle, Parayre) ont été rénovés. Un circuit de randonnée de 6,1 km « Mongarros » relie notre commune à Saint-Lys et au GR86.

En cours : création d'une piste cyclable vers Saint-Lys, valorisation des déchets verts.



Des investissements importants pour la commune

- **Montant total investi sur le mandat : 5 649 628 €** (soit environ 2 640 € par habitant).
- Montant total des **subventions obtenues : 2 599 570 €**

Comment les projets ont-ils été financés ?

Grâce à une stratégie rigoureuse, la commune a pu réaliser de nombreux projets sans alourdir les finances locales.

Voici les leviers mobilisés :

- **Subventions** obtenues auprès de l'État, la Région, le Département, la communauté de communes.

- Revenus complémentaires par la **location de bâtiments communaux et la vente de terrains**
- Appels d'offres pour optimiser les coûts
- Deux emprunts uniquement, **spécifiquement pour le complexe scolaire : 2 964 940 €**

Évolution des taxes locales : une baisse réelle pour les foyers

Depuis 2009, **aucune augmentation des taxes locales** n'a été décidée par la commune. Malgré l'augmentation nationale des bases fiscales, les actions des élus communaux et intercommunaux, des agents intercommunaux (Cœur de Garonne) et de l'État ont permis une baisse de 30 à 40 % des taxes locales pour la majorité des foyers de Sainte-Foy-de-Peyrolières.

Rappels des étapes importantes

- **2018 – 2023** : suppression progressive de la taxe d'habitation
- **2021** : fusion de la part communale et départementale de la taxe foncière (sans hausse pour le contribuable)
- **2022** : suppression de la taxe audiovisuelle
- **2023** : suppression de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, remplacée par la tarification incitative (Cœur de Garonne)



Environnement

Comment endiguer la prolifération du frelon asiatique

Dans le cadre du plan national de lutte contre le frelon asiatique à pattes jaunes au travers de la loi n°2025-237 du 14 mars 2025, la commune de Sainte-Foy-de-Peyrolières a investi dans des pièges sélectifs à frelons en se rapprochant de Paul LARREGLE qui conçoit des grilles sur imprimante 3D et à base d'amidon de maïs.

Les agents du service technique ont disposé les pièges sur des zones non accessibles au public, et sur la période de piégeage des reines afin de limiter la construction de nouveaux nids.

Ce piège sélectif, conçu pour laisser échapper les abeilles, a été validé par une association d'apiculteurs.

Vous aussi, vous pouvez fabriquer vos propres pièges à fre-



lons : deux grilles à fixer de part et d'autre d'une boîte à créer par vos soins (en bois par exemple). Vous n'aurez ensuite qu'à y poser une assiette d'appât fait maison (1/3 bière, 1/3 vin, 1/3 sirop grenadine), et attendre...

Si vous êtes intéressés pour cette

technique de piégeage sélectif, vous pouvez contacter Paul LARREGLE (larreglepaul@gmail.com).



Pour plus d'informations sur cette nouvelle loi

Etat civil

Du 1^{er} mars au 31 mai 2025

Naissances

GALY Hélios
GAYON Éric
ONORI Jule

Mariages

CHASSERIAUD Mickaël &
KNEPPERS Laure
VASQUEZ Alfred &
RODIER Laura

Décès

BONNASSIE Jacques
BOULARD Michèle, née VOISIN
GUILLOUX Michelle, née FAURE
NESPOULOUS Berthilde, née CAZOR
PERES Pierre
PUJOL Zoé, née LAPÈNE

Expression Libre

La tribune d'expression libre est destinée à faire vivre la démocratie locale.

« Sainte-Foy ensemble »

Après plus de cinq années à votre écoute, nous entrons dans la dernière phase de notre mandat. L'heure est au bilan avant les élections municipales de mars 2026. Dès le départ, notre ambition était claire : porter des projets utiles à tous les Foyens. Ensemble, nous les avons concrétisés. Nous avons créé une nouvelle école élémentaire et un centre de loisirs, permettant aux enfants de rester sur la commune pendant les vacances, alors qu'ils devaient auparavant aller à Lherm. Ce service a grandement amélioré le quotidien des familles. Cette construction a permis de libérer l'ancien bâtiment, devenu une Maison de Santé, qui améliore et élargit l'accès aux soins. Les équipements municipaux ont été modernisés : les agents disposent d'un bâtiment plus fonctionnel et plus sécurisé. La sécurisation de l'avenue du 19 mars 1962, longtemps attendue, a été réalisée. Le début du mandat a été marqué par la crise du Covid-19. Le CCAS a agi très vite pour soutenir les plus fragiles. La communication a été renforcée grâce à l'application Panneau Pocket, utilisée par 889 abonnés. Le cœur de village reste dynamique : écoles, commerces, professionnels de santé, EHPAD, associations, marché... Parmi les projets à venir : maisons partagées et ouverture d'un Carrefour Express. Nous remercions sincèrement tous les acteurs de la commune : agents municipaux, associations, commerçants, bénévoles, et bien sûr, les citoyens. Fiers du chemin parcouru, nous restons mobilisés pour construire l'avenir de Sainte-Foy.

« Au plus près des foyens »

Au Conseil Municipal du 25 mars, le budget 2025 a été adopté. Comme en 2024, il repose sur la vente de terrains par la mairie pour équilibrer dépenses et recettes. Nous avons dénoncé cette situation mais, pire, en 2025, nous vendons le dernier terrain. Et après ? Comment assumer les dépenses ? Pour ne pas être taxés de partialité, nous nous contenterons de reproduire ici les échanges entre les membres de la majorité, tels que relatés dans le Procès-Verbal de séance écrit par la mairie. Ne cherchez pas ce document sur le site de la mairie, il n'y est pas. Il contient la parole de l'opposition et donc n'est pas diffusé. Nous pourrions le produire sur demande. Voilà l'extrait anonymisé :
Un élu : « On rembourse le capital de la dette avec le FCTVA (récupération de la TVA) et la vente de terrains. Ce n'est pas grave si on se contente de cette supposition mais on ne peut légitimement pas laisser les indicateurs en l'état car si on ne vend pas le terrain dans l'année on peut être amené à solliciter les banques et elles seront frileuses au regard des chiffres présentés ».
M. le Maire : « [...] on dégage chaque année de l'excédent de fonctionnement qui nous permet d'alimenter l'investissement. Le recours à une ligne de trésorerie bancaire peut être un plan B si on ne vend pas le terrain mais ce n'est pas la priorité. [...] ».
Le maire, en prononçant cette phrase, valide le fait que sans la vente de terrain nous ne bouclons pas le budget.



Changement de propriétaires Bienvenue à Ines et Olivier et un grand merci à Delphine et Richard

Après neuf années de service, Delphine et Richard DEGEMONT ont décidé de poursuivre d'autres opportunités professionnelles dans le domaine de la boulangerie. Ils remercient leurs clients pour l'accueil reçu à leurs débuts et leur fidélité au fil des ans. Ils souhaitent une aussi belle réussite et aventure à leurs repreneurs.

Ines BANCKAERT et Olivier CHAVES DA SILVA reprennent la boulangerie-pâtisserie de Sainte-Foy pour leur première installation. Olivier, cuisinier de

formation, cumule déjà dix années d'expérience en boulangerie ainsi que des compétences en pâtisserie. Ines a travaillé dans la vente. Ils prévoient de modifier la gamme de produits proposés, comprenant des pains spéciaux, des snackings, de la pâtisserie, et de travailler avec les producteurs locaux. Venez les retrouver dès le mardi 8 juillet. Ils seront ouverts en août.

Heures d'ouverture : du mardi au vendredi 6h30-12h30 et 16h-19h ; samedi et dimanche 7h30-12h30.

Patrimoine

Regards sur l'histoire de Sainte-Foy-de-Peyrolières

Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine les 20 et 21 septembre, le comité culture et patrimoine, en partenariat avec la communauté de communes Cœur de Garonne, vous invite à deux moments forts

Parcours patrimoine

Visites guidées des principaux points d'intérêt du centre-bourg et découverte des plaques patrimoniales prochainement installées.

Où et quand : Rendez-vous à la mairie samedi 20 septembre à 10h et à 15h.



L'ancienne gare de la commune

« Compléments d'enquête », exposition

À l'aide de documents d'archives et de photographies vous en apprendrez plus sur les 11 lieux choisis pour le parcours patrimoine.

Où et quand : À la mairie. Ouverture samedi 20 septembre de 14h à 16h et dimanche 21 de 9h à 13h, puis du 22 au 26 septembre aux heures d'ouverture de la mairie.



Restauration du puits de la Salvetat de Sainte-Foy

Une belle mise en valeur du patrimoine de notre village a été réalisée par les agents du service technique. En effet ceux-ci ont entièrement démonté, restauré et remonté le système de puisage de l'eau et fabriqué une grille en fer forgé afin de permettre une visibilité sur l'intérieur du puits.

Sensibilisation citoyenne

Les vacances sont là, partez tranquilles !

Dans le cadre de ses missions quotidiennes, la gendarmerie pourra surveiller votre domicile à condition de lui signaler votre absence.

Vous disposez de deux possibilités pour vous inscrire au dispositif Opération Tranquillité Vacances (OTV) :

• **soit en vous déplaçant** auprès d'une brigade de gendarmerie de votre choix ;

• **soit en vous inscrivant** en ligne via le site service-public.fr en vous identifiant avec un compte France Connect.

Quelle que soit la démarche, un récépissé vous sera remis.



Pour vous inscrire, scannez le QR code

Quelques conseils avant de partir :

- Informez votre entourage de votre départ (famille, ami, voisin, gardien...).
- Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance : une boîte aux lettres débordant de plis révèle une longue absence.
- Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.

- Votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé. Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmateur pour la lumière, la télévision, la radio... Ne communiquez pas vos dates de vacances ou vos absences sur vos réseaux sociaux. Il est déconseillé de publier vos photos de vacances. Toutes ces informations facilitent l'action des cambrioleurs.



Horaires d'été la Poste

Le bureau de poste sera fermé du 4 au 14 août 2025.



Festival du livre

Un rendez-vous annuel !

Le 15 juin 2025, le festival du Livre d'AGORA s'est tenu pour la seconde fois au complexe scolaire. Les visiteurs et monsieur le député Arnaud SIMION accompagné par monsieur le maire ont pu découvrir les lieux et la nature environnante avant de plonger dans le monde du livre : de l'artisanat autour du papier jusqu'aux ouvrages. Deux prix ont été dé-

cernés par l'association : prix de l'AGORA à Georges-Patrick GLEIZÉ pour « Les oubliés de l'histoire en Occitanie » et prix Coup de cœur à Patrick CAUJOLLE pour l'ensemble de son œuvre. Dans la semaine, un auteur facétieux Patrick MOTHE a rencontré les enfants de deux classes et leur a fait découvrir l'art de jouer avec les mots.



L'araignée

Exposition

Marius BALONDRADE, né Toulousain, Foyen d'adoption, et peintre trop méconnu

Notre village a abrité pendant de longues années le peintre Marius BALONDRADE. Né à Toulouse en 1895, il avait épousé Gabrielle SOULAN, originaire de Sainte-Foy-de-Peyrolières. Ingénieur de métier, il se consacre aussi à la peinture, surtout à partir de 1951, date à laquelle il prend sa retraite et s'installe à Sainte-Foy avec sa famille. Il décède en 1964 en laissant une œuvre considérable, figurative mais non réaliste, dans laquelle il donne libre cours à son imagina-

tion. Au travers de sujets tels que la religion, l'histoire ou la mythologie, Marius BALONDRADE laisse exploser son amour de la couleur et des compositions originales. Cette exposition a été rendue possible par certains de ses descendants qui habitent toujours sur notre commune. Qu'ils en soient remerciés.

Du 1^{er} au 18 septembre, à la mairie. Vernissage le samedi 6 septembre à 18h.

Santé

3^{ème} édition d'Octobre Rose

La 3^{ème} édition d'Octobre Rose se prépare sur la commune. 3 associations (USSF Pétanque, Sainte-Foy Sport et Loisirs et Sent'Aure) ont répondu présentes pour organiser des événements sportifs sur les deux premiers weekends d'octobre. La Maison de Santé Pluriprofessionnelle participera lors d'une des manifestations sportives et prévoit également d'autres actions (présence sur le marché de plein vent, atelier d'expression libre en salle d'attente, conférence débat sur la santé des femmes avec la présence d'associations). Les dons collectés seront reversés à une association de lutte contre le cancer. Le programme final sera communiqué courant septembre. Si vous désirez organiser un évènement, merci de contacter Carole PELLETIER via le secrétariat de la mairie.

Changement d'horaires de la mairie

Les services administratifs de la mairie **ne seront plus ouverts les samedis** à compter du 1^{er} août 2025. Les élus continueront néanmoins à recevoir sur rendez-vous si besoin, les samedis des semaines impaires.

PanneauPocket

Téléchargez l'application sur votre téléphone pour recevoir les alertes, rappels et informations en direct. Merci aux **889 abonnés** qui nous suivent !
<https://app.panneau-pocket.com>

Agenda

Juillet

5 & 6 : La belle époque, USSF Rugby, stade
Samedi 26 : Messe, Chapelle Sainte-Anne, La Salvetat, 18h
Jedi 31 : Concours de belote, Les T'asmaloù ?, La Halle, 21h

Août

22, 23, 24 : Sainte-Foy de France à Conques-en-Rouergue

Septembre

Dimanche 7 : Forum des associations, Château d'eau, 9h-12h
Les 12, 13, 14 : Fête locale, centre-bourg et stade
Dimanche 14 : Repair Café, Récupalys (Sauguède), 14h
Les 20 & 21 : Journées Européennes du Patrimoine (voir article p. 11)
Dimanche 21 : Vide-greniers, Les Fidésiades en Savès, centre-bourg
Jedi 25 : Concours de belote, Les T'asmaloù ?, La Halle, 21h
Samedi 27 : Repair Café, La Halle, 14h
Samedi 27 : Kermesse, EHPAD, 14h

Octobre

Du 1 au 31 : Octobre Rose



Tous les dimanches
Marché de plein vent
de 8h à 12h30, place Henri Dunant

Pétanque

• 4 juillet : Concours ouvert à tous, 20h30
• 6 juillet : Challenge Cazalbon en doublette, 14h30
• 18 juillet : Concours ouvert à tous, 20h30
• 25 juillet : Concours ouvert à tous, 20h30
• 23 août : Challenge Andugar en doublette, 14h30



La mairie à votre service

Contacteur la Mairie : Tél. : 05 61 91 73 09 - Fax : 05 67 80 68 51
Courriel : mairie@sainte-foy-de-peyrolieres.fr - Astreinte soir et WE : 06 37 64 56 23
Horaires d'ouverture : **Lundi, mardi et vendredi** : 9h -12h et 13h30 - 17h.
Mercredi : 9h-12h. **Jedi** : 9h30 - 12h et 13h30 - 17h. **Samedi** : 9h - 12h (semaines impaires).
www.sainte-foy-de-peyrolieres.fr

Responsable de publication : François VIVES - Réalisation : alдорande-communication
Impression : Imprimerie Messages - Toulouse - Imprimé sur papier PEFC.
Ont participé à la réalisation de ce bulletin : le maire : François VIVES, le Comité communication : Carole CALL, Dominique GUYS, Antoine KAUFFESEIN, Aline MARTRES, Véronique PORTE, Isabelle ROQUEBERT. Egalement, Sebastien MORO, Frédéric NOUIS, Emilie RAGOT. Coordination : Sylvie DUPIN.